

MAASTRICHT - GO PASS 1

ROSENDAAL - GO PASS 1

AACHEN - GO PASS 1

Pour le voyageur occasionnel

Réduction:
prix forfaitaire

⊙ 2^{ème} classe

⊙ trajet simple
⊙ trajet aller-retour

OÙ L'UTILISER ?

Pour un trajet* au départ d' une gare* ou un point d'arrêt* belge à destination de :

- Maastricht, Maastricht Randwyck ou Eijsden via Visé-frontière et vice versa ;
- Roosendaal via Roosendaal-grens et vice versa ;
- Aachen via Aachen-Süd-Grenze et vice versa.

POUR QUI ?

Tous les jeunes de moins de 26 ans

OÙ L'ACHETER ?

Aux automates (sauf à Eijsden), aux guichets belges, via le site internet sncb.be , dans le train (au Tarif à bord* au départ d'une gare belge*) ou via les vendeurs agréés.

Le billet peut être acheté maximum 31 jours à l'avance.

SUR QUEL SUPPORT ?

Papier, PDF, Carte à puce électronique émise à bord du train*.

COMMENT L'UTILISER ?

- Ton Go Pass 1 est valable pour le trajet* via le point frontière* concerné, la classe et la date qui sont mentionnés sur celui-ci.
- Lors de l'usage de ton billet aller-retour*, le voyage aller avant le voyage retour.
- Tu peux arriver à ta destination par l'itinéraire le plus court en kilomètres ou par un itinéraire alternatif*, mais toujours via le point frontière* concerné.
- Si ta gare de départ ou de destination fait partie d'une Zone*, tu peux circuler librement toute la journée à l'intérieur de cette zone*, sans en sortir.
- Si la gare de destination de ton Go Pass 1 est une gare du littoral, tu peux effectuer le trajet retour de n'importe quelle gare du littoral. Les gares du littoral sont : De Panne, Koksijde, Oostende, Blankenberge, Veurne, Heist, Duinbergen, Knokke, Zeebrugge-Strand/Dorp

*Voir Lexique

valable à partir du 10.11.2017



- Tu ne peux pas t'éloigner de ta gare de départ pour y repasser ensuite ou dépasser ta gare de destination pour y revenir sans être en possession d'un billet supplémentaire qui couvre ce trajet aller-retour sur le réseau belge*.
- Si ta gare de départ ou de destination est Brussels Airport – Zaventem (voir rubrique ci-dessous "Dois-je payer un supplément ?") ou Roosendaal, ton billet est muni d'un code-barres permettant l'ouverture des portiques d'accès. Chaque voyageur présentera son billet au lecteur.
- Tu peux voyager jusqu'à l'interruption de nuit* du service des trains.

A QUEL PRIX ?

- Go Pass 1 pour un seul trajet* : prix forfaitaire (voir « Tarifs »).
- Go Pass 1 aller-retour : tu paies 2 fois le prix d'un trajet* simple Go Pass 1.
- Le prix de ton Go Pass1 de/vers Maastricht, Maastricht Randwyck et Eijsden est identique.
- Si tu achètes ton billet à bord d'un train au départ d'une gare belge*, le prix de ton billet sera majoré du "Supplément Tarif à bord"*.

ET LE REMBOURSEMENT ?

- Ton billet complètement inutilisé est remboursé intégralement au guichet :
 - jusqu'à la veille de la date de début de validité de celui-ci lorsque vous l'avez acquis à l'avance ;
 - ou le jour même endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat à l'automate ou au guichet.
- Ton Go Pass 1 n'est pas remboursable :
 - si tu l'as acquis sur internet ou sur restitution d'un bon de compensation ;
 - en cas de vol ou de perte.

COMMENT PASSER DE 2^{EME} EN 1^{ERE} CLASSE ?

- Il n'est pas possible d'obtenir un billet de surclassement* pour le Go Pass 1 Maastricht, Roosendaal ou Aachen. Si tu veux voyager en 1^e classe, achètes un autre titre de transport de la gamme transfrontalière* concernée valable en 1^e classe.

DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Si tu voyages au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem, le Supplément Diabolo* est compris dans le prix de ton Go Pass 1. Si tu disposes d'un billet aller-retour, le Supplément Diabolo* est compté deux fois (une fois pour le voyage aller et une fois pour le voyage retour).
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* de correspondance*, le Supplément de la Redevance Diabolo* n'est pas dû.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare* sur ton itinéraire le plus court en kilomètres et que tu y effectues une interruption* de voyage, acquitte-toi également d'un billet « Redevance Diabolo* ».
- Ton Go Pass 1 n'est pas autorisé dans les trains à grande vitesse.
Exception : Sur le trajet* entre Bruxelles-Midi et Liège-Guillemins ou vice versa, moyennant paiement d'un supplément séparé, tu peux emprunter les trains « ICE ». Pour plus d'info sur l'achat, voir www.b-europe.be. Les conditions spécifiques déterminées par le transporteur gérant de ces trains sont d'application (voir www.bahn.com).



QUE PERMET MON BILLET?

- **PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?**

Oui. Tu peux interrompre* ton voyage dans n'importe quel(le) gare* ou point d'arrêt* belge situé(e) sur l'itinéraire le plus court en kilomètres, et ce, dans le sens de ta destination.

- **PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?**

Oui. Le changement est autorisé sur le réseau belge* sur ton itinéraire le plus court en kilomètres moyennant l'achat d'un nouveau titre de transport, couvrant la distance entre n'importe quelle gare sur cet itinéraire et ta nouvelle destination en Belgique. Si tu l'achètes à bord du train, il est majoré du « Supplément Tarif à bord »*.

PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSÉCUTIFS ?

Oui. Tu peux utiliser un autre titre de transport sur le réseau belge* avant ou après ton Go Pass 1. Si un autre titre de transport est utilisé avant ou après un 1er titre de transport, ceux-ci sont considérés comme un seul titre de transport et les facilités de l'itinéraire alternatif* sont d'application. Tu présentes toujours tes deux titres de transport pour le contrôle dans le train.